

DOSSIER DE PRESSE

SAMEDI 7 FÉVRIER 2026

LIVRAISON
DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE,
DANSE ET ART DRAMATIQUE DE CORSE

HENRI TOMASI



AJACCIO
CITÀ D'AIACCIU

ametarrà



MINISTÈRE
DE LA CULTURE
*Liberté
Égalité
Fraternité*



PRÉFET
DE LA CORSE-
DU-SUD
*Liberté
Égalité
Fraternité*

CULLETTIÀ DI CORSICA
COLLETTIVITÀ DE CORSE

SOMMAIRE

- P.3** Un équipement culturel au service du territoire
- P.5** Le programme de la journée
- P.6** Le projet en bref
- P.7** Chiffres clés
- P.8** Le parti pris architectural
- P.9** À propos des architectes
- P.10** Présentation du Conservatoire de Corse Henri Tomasi
- P.12** Présentation du Centre d'enseignement et de ressources musicales numériques

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE, DANSE ET ART DRAMATIQUE HENRI TOMASI : **UN ÉQUIPEMENT CULTUREL AU SERVICE DU TERRITOIRE**

La Ville d'Ajaccio et ses partenaires procèdent, ce samedi 7 février, à la livraison du Conservatoire de musique, danse et art dramatique Henri Tomasi, un nouvel équipement dédié à l'enseignement artistique.

Implanté sur le site de l'ancien collège du Finosello, à la jonction des quartiers des Cannes et des Salines, le bâtiment développe une surface d'environ 3 000 m². Il permet de regrouper en un seul lieu les activités d'enseignement artistique du Conservatoire, qui accueille actuellement près de 650 élèves à Ajaccio.

Conçu par les architectes Rudy Ricciotti et Amélia Tavella, le Conservatoire Henri Tomasi constitue le premier équipement réalisé dans le périmètre du futur aménagement du site du Finosello, confié à la société publique locale (SPL) Ametarra. Le bâtiment se caractérise par une façade composée de 70 poteaux architectoniques en béton armé, inspirés d'une partition du compositeur corse Henri Tomasi (1901-1971).

Le coût de l'opération s'élève à 11,113 M€ HT. Le financement a notamment été assuré par l'État, au titre du PEI, la Collectivité de Corse et la Ville d'Ajaccio.



Le bâtiment se compose de 37 salles réparties sur trois niveaux :

- ▶ Le rez-de-chaussée comprend un espace d'accueil du public, un auditorium de 200 places présentant toutes les qualités acoustiques requises, une salle d'orchestre et de chorale de 100 m², des salles de cours dédiées aux instruments de l'orchestre symphonique (cordes, vents, cuivres), ainsi qu'une aile dédiée au centre d'enseignement et de ressources musicales numériques comprenant cinq salles, un espace dédié aux jeunes publics, un studio d'enregistrement et une salle de répétition.
- ▶ Le niveau -1, ouvert sur un patio végétalisé, accueille dix salles, trois studios de danse (classique, contemporain et jazz) avec vestiaires, ainsi qu'une salle dédiée aux arts dramatiques.
- ▶ Le niveau -2 regroupe le département jazz et musiques actuelles, les bureaux administratifs, les espaces percussions, techniques et de reprographie.

La livraison de cet équipement permet la mise à disposition d'un nouvel outil destiné à l'enseignement de la musique, de la danse et des arts dramatiques sur le territoire ajaccien.



PROGRAMME DE LA JOURNÉE

Matinée - accueil et visites

09h15 - Accueil des invités officiels et de la presse

Déambulation dans le bâtiment et découverte des espaces pédagogiques.

Des prestations ponctuelles sont proposées dans la salle de danse, la salle de théâtre et la salle d'orchestre, afin de présenter les disciplines enseignées au Conservatoire.

10h00 - Accueil du public en musique

Accueil extérieur en musique par l'Ensemble Bernstein (*direction Adrien Ledoux*).

Premières visites du Conservatoire.

11h00 - 1^{er} concert inaugural

Auditorium • durée env. 35 min • Visite du Conservatoire en parallèle.

- **A FILETTA** - chants de Henri Tomasi.
- « *Feminina* » - *Manon Baldi* (extrait) avec les élèves du Cycle III.
- **Concerto pour deux clavecins et orchestre à cordes** - Johann Sebastian Bach
Jordan Muchalska (Cycle DEM) & *Catherine Zimmer*, clavecins.
- **Concerto en sol majeur (1^{er} mouvement) pour violon et orchestre à cordes** - Joseph Haydn.
Antoine Nebbia (Cycle DEM), violon.
- Une surprise musicale viendra ponctuer le programme.
- **Gloria** - Antonio Vivaldi (*introduction*),
Chœur d'enfants et orchestre à cordes.
- **Le Lac des cygnes** - Piotr Ilitch Tchaïkovski,
suite pour orchestre, scène 1.

15h00 > 17h00 - Reprise des visites du Conservatoire

18h30 - 2nd concert inaugural (en deux parties)

Auditorium • durée env. 1h45 •

1^{ère} partie

- Classes de théâtre - Valérie Furiosi.
- Classes de danse - Valérie Migoubert.
- « *Feminina* » - *Manon Baldi* (extraits).

2^{de} partie

- **Concerto pour deux clavecins et orchestre à cordes** - Johann Sebastian Bach,
Jordan Muchalska & Catherine Zimmer, clavecins.
- **Concerto en sol majeur pour violon** - Joseph Haydn,
Orchestre Ravel – Antoine Nebbia, violon.
- **Gloria** - Antonio Vivaldi (*introduction*),
Chœur d'enfants et Orchestre Ravel.
- **Le Lac des cygnes** - Piotr Ilitch Tchaïkovski,
Orchestre Ravel.
- **Carmen Swing** (extraits) - Chœur Vibrations et quartet jazz.

LE PROJET EN BREF

MAÎTRE D'OUVRAGE :

Ville d'Ajaccio / Maîtrise déléguée à la Société publique locale (SPL) Ametarra

MAÎTRISE D'OEUVRE :

Rudy Riccioti - Amelia Tavella, Garcia Ingénierie, Thermibel,
LM5P, Lamoureux - Ricciotti ingénierie.

Ordonnancement - pilotage et coordination (OPC) : AMO Spicy

Contrôleur Technique (CT) : SOCOTEC

Contrôleur de la sécurité (CSPS) : SOCOTEC

ARCHITECTES

Rudy Riccioti et Amélia Tavella

SURFACE

3 000 m²

COÛT

11,113 millions d'euros HT, dont :

- Études : 1,333 millions d'euros HT.

- Travaux : 9,780 millions d'euros HT.

FINANCEURS

Ville d'Ajaccio : 4 782 039 € (43%).

Etat (PEI) : 4 442 207 € (40%).

Collectivité de Corse : 1 888 436 € (17%).

LES CHIFFRES CLÉS DU CONSERVATOIRE À AJACCIO

650

élèves accueillis

37

salles

3 000 m²

de surface

35

professeurs

11 M€

d'investissement

20

disciplines enseignées

LE PARTI PRIS ARCHITECTURAL

CONTEXTE DU PROJET

Le projet de construction du Conservatoire de musique, danse et art dramatique Henri Tomasi a été engagé en octobre 2017, à la suite du mandat confié par la Ville d'Ajaccio à la SPL Ametarra pour la réalisation de nouveaux locaux sur le site de l'ancienne friche urbaine du Finosello.

Cette opération a été rendue possible par l'acquisition du foncier par la Ville d'Ajaccio auprès de la Collectivité de Corse. Le projet visait à regrouper les activités du Conservatoire dans un bâtiment unique, en remplacement de plusieurs sites auparavant utilisés.

Jusqu'alors, le Conservatoire de Corse Henri Tomasi exerçait ses activités dans trois bâtiments distincts, répartis sur le territoire communal, dont les caractéristiques ne répondaient plus aux besoins fonctionnels et techniques de l'enseignement artistique spécialisé.

La création d'un nouvel équipement a permis de concevoir un bâtiment répondant aux normes en vigueur et intégrant l'ensemble des espaces nécessaires à l'enseignement de la musique, de la danse et des arts dramatiques dans un même lieu.

UNE ARCHITECTURE EMPREINTE DE MUSICALITÉ

Le 20 décembre 2018, le jury du concours d'architecture organisé dans le cadre du projet a retenu la proposition de Rudy Ricciotti et Amélia Tavella.

Le bâtiment s'inscrit dans la topographie naturelle du site du Finosello. Il prend la forme d'un ensemble semi-enterré, épousant la pente du terrain. Cette implantation permet de limiter l'impact visuel du bâti et d'ouvrir des perspectives vers le mont Pozzo di Borgo, tout en assurant une relation avec le quartier des Cannes.

La toiture du bâtiment est végétalisée et accessible. Elle s'inscrit dans la continuité paysagère du site et constitue un espace extérieur intégré au projet, en lien avec sa mémoire agricole.

L'architecture du Conservatoire repose sur un traitement différencié des façades. Côté Finosello, la façade est réalisée en pierre de granit et présente une écriture sobre et minérale évoquant les villages corses.

Côté quartier des Cannes, la façade est composée de poteaux en béton armé, dont la disposition et les variations s'inspirent d'une partition pour saxophone du compositeur Henri Tomasi. Cette transcription architecturale de la musique confère à la façade un effet cinétique, animé par le jeu de l'ombre et de la lumière au fil de la journée. Le béton utilisé bénéficie d'un traitement micro-désactivé qui lui confère une texture granitique faisant écho à la minéralité insulaire.

Enfin, l'ouverture du bâtiment sur la ville est renforcée par une façade vitrée, composée de verres courbes, qui assure l'apport de lumière naturelle et permet des transparences entre les espaces intérieurs et l'environnement extérieur.

À PROPOS DES ARCHITECTES

■ **RUDY RICCIOTTI** est un architecte et ingénieur français né en 1952 à Kouba, en Algérie. Arrivé en France dans les années 1960, il passe une partie de sa jeunesse à Port-Saint-Louis-du-Rhône, en Camargue. Il baigne dans le milieu du bâtiment grâce son père, maître d'œuvre qui l'entraîne sur les chantiers.

Il se forme d'abord comme ingénieur, puis comme architecte à l'École nationale supérieure d'architecture de Marseille.

Il est lauréat du grand prix national de l'architecture en 2006, plus haute distinction française en matière d'architecture, et obtient également le grand prix spécial du jury de l'Équerre en 2016. Rudy Ricciotti est particulièrement reconnu pour son travail innovant sur le béton. Il explore notamment le béton fibré à ultra-hautes performances, qu'il utilise de manière expressive, presque sculpturale.

Son œuvre est marquée par un fort ancrage méditerranéen, une attention au contexte culturel et géographique. Parmi ses réalisations les plus célèbres figurent le centre chorégraphique d'Aix-en Provence, le MuCEM (Musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée) à Marseille, le département des Arts de l'Islam au Louvre, le stade Jean-Bouin à Paris, ou encore la passerelle de la Paix à Séoul.

■ **AMELIA TAVELLA** est une architecte d'origine corse, née à Ajaccio. Elle fonde son agence en 2007 et développe depuis une œuvre profondément ancrée dans la mémoire des lieux, le paysage méditerranéen et le dialogue entre patrimoine et création contemporaine.

Formée à l'École Spéciale d'Architecture de Paris, Amelia Tavella conçoit l'architecture comme un acte culturel et sensible.

Son travail s'illustre notamment par des projets de réhabilitation et d'équipements publics, parmi lesquels la renaissance du Couvent Saint-François à Sainte-Lucie-de-Tallano. Elle a été récompensée par de nombreuses distinctions, dont le Prix Jeune Femme Architecte, le Prix Pierre Cardin de l'Académie des Beaux-Arts et le Prix Architecture Award.



PRÉSENTATION DU CONSERVATOIRE DE CORSE HENRI TOMASI

HENRI TOMASI, UN NOM EMBLÉMATIQUE

Henri Tomasi (1901-1971) est un compositeur et chef d'orchestre, né à Marseille dans le quartier de la Belle-de-Mai, de parents corses originaires de Penta-di-Casinca. Destiné très tôt à la musique par son père flûtiste, il étudie le piano puis entre au Conservatoire de Paris, qu'il finance en travaillant comme pianiste à l'époque du cinéma muet. En 1927, il obtient le Grand Prix de Rome et le Premier Prix de direction d'orchestre.

Il connaît rapidement le succès avec des œuvres comme le poème symphonique *Tam-Tam* (1931) et devient une figure majeure de la vie musicale française, proche de Honegger, Milhaud ou Poulenc. Pendant la Seconde Guerre mondiale, il dirige à Marseille et traverse une profonde crise spirituelle qui nourrit des œuvres majeures telles que *L'Apocalypse*, le *Requiem pour la paix* et l'opéra *Don Juan de Mañara*, d'où sont issues les *Fanfares liturgiques*.

Après la guerre, sa carrière prend une dimension internationale. Un grave accident en 1952 l'oblige toutefois à abandonner progressivement la direction pour se consacrer à la composition. Malgré une surdité croissante, il compose jusqu'à la fin de sa vie, notamment des œuvres humanistes et engagées. Son *Concerto pour trompette* devient une pièce incontournable du répertoire. Il meurt à Paris en 1971.

Son catalogue, d'environ 150 opus, se distingue par un langage personnel mêlant lyrisme, spiritualité et influences méditerranéennes, à l'écart des avant-gardes. En hommage à ses racines corses, ses cendres sont transférées à Penta-di-Casinca en 2001, et le Conservatoire de Corse porte son nom depuis 2008.

UN ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE

Le Conservatoire de musique, danse et art dramatique de Corse Henri Tomasi est un établissement d'enseignement artistique spécialisé, classé par le ministère de la Culture et géré par un Syndicat Mixte regroupant la Collectivité de Corse et les Villes d'Ajaccio et de Bastia.

Le conservatoire propose un enseignement artistique structuré autour de trois piliers : la musique, la danse, l'art dramatique et le théâtre.

Unique conservatoire classé de l'île, implanté à Ajaccio et Bastia, l'établissement assure quatre missions fondamentales :

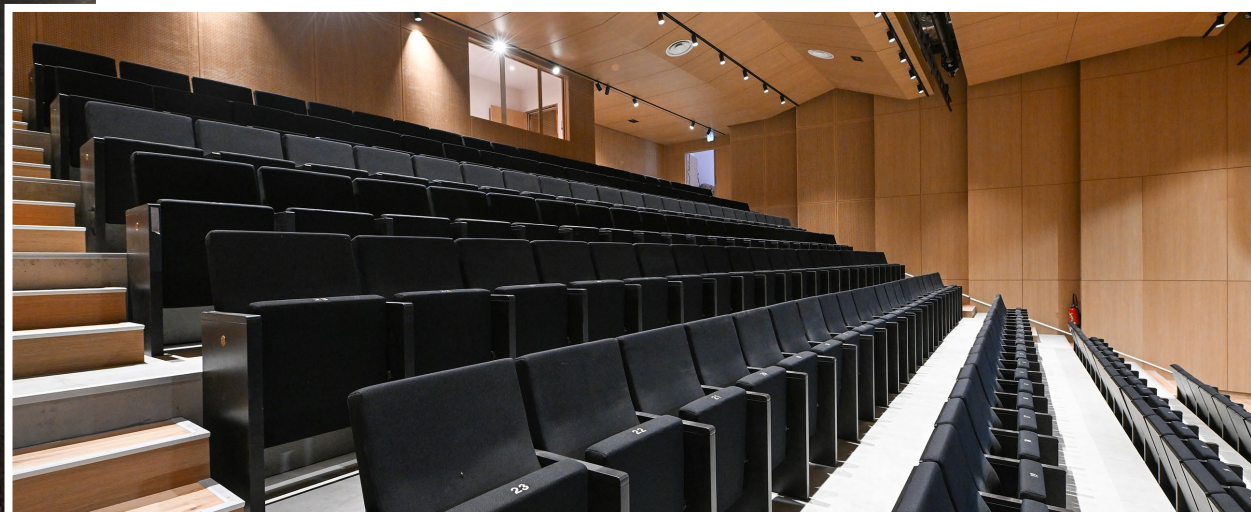
- ▶ l'éducation artistique et culturelle,
- ▶ la formation initiale et pré-professionnelle en musique, danse et art dramatique,
- ▶ la diffusion et la production artistique,
- ▶ le rôle de pôle ressource pour la pratique amateur et les structures partenaires.

Les disciplines dispensées sont :

- ▶ Musique : piano, guitare, violon, alto, violoncelle, clavecin, flûte, clarinette, saxophone, cor, trompette, batterie, percussions, chant, musique de chambre, orchestre, formation musicale.
- ▶ Danse : danse classique, danse contemporaine, danse jazz, ateliers chorégraphiques.
- ▶ Théâtre : interprétation, improvisation, diction, mise en scène.

1 200 à 1 300 élèves fréquentent chaque année le Conservatoire Henri Tomasi à l'échelle régionale.

En matière de diffusion et d'action culturelle, le Conservatoire de Corse assure 50 à 70 manifestation par an, touchant un public de près de 15 000 spectateurs. Cette diffusion est assurée grâce à de nombreux partenariats avec théâtres, musée, médiathèques, écoles et lieux culturels.



PRÉSENTATION DU CENTRE D'ENSEIGNEMENT ET DE RESSOURCES MUSICALES NUMÉRIQUES (CERMN)

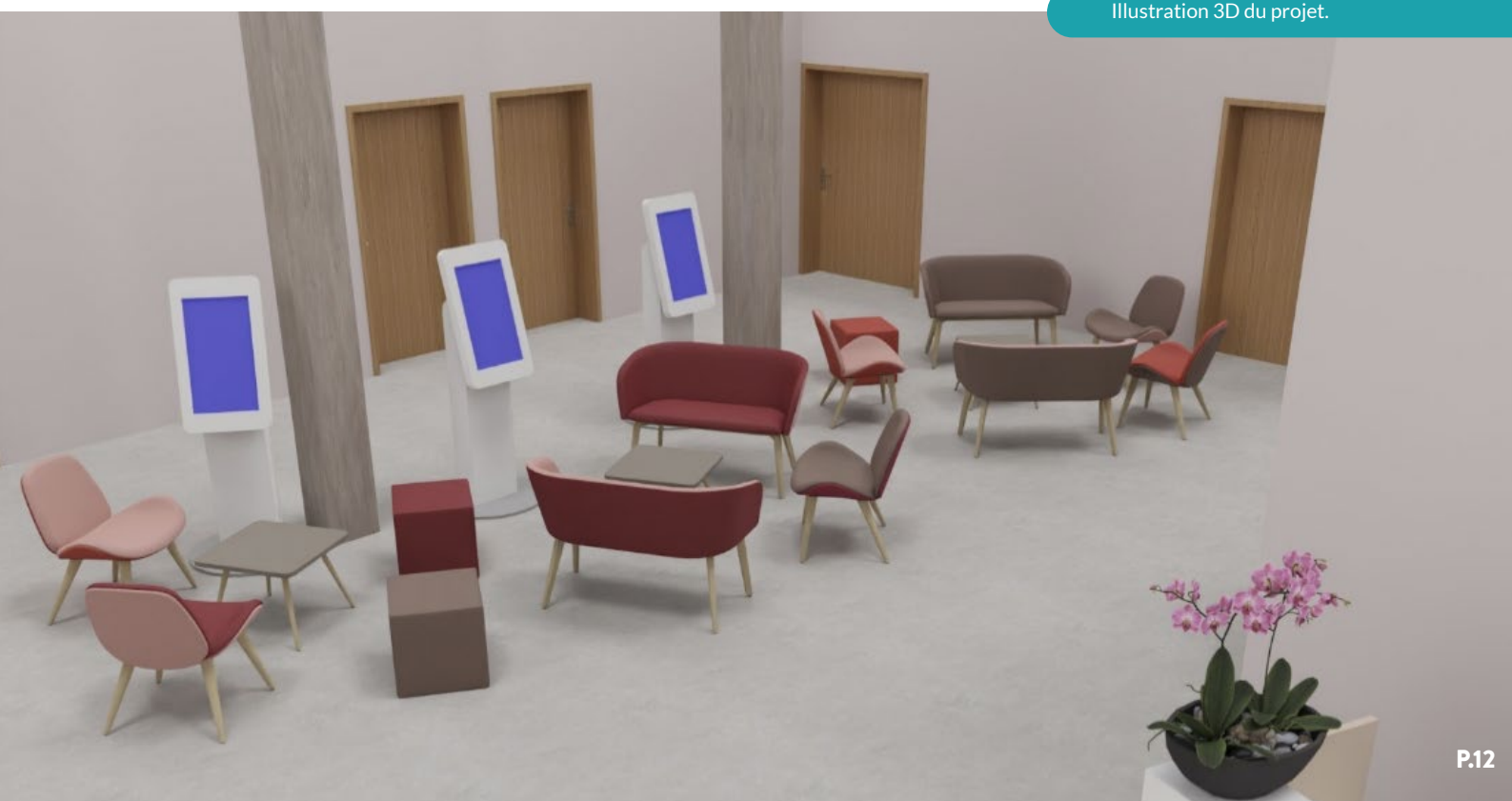
Le CERMN (Centre d'enseignement et de ressources musicales numériques) est un espace dédié aux pratiques et ressources musicales numériques, créé par la Ville d'Ajaccio au sein du Conservatoire Henri Tomasi.

Pensé comme un lieu d'apprentissage, d'expérimentation et de création, le CERMN propose différents espaces : hall d'accueil avec bornes d'écoute et documentation musicale, salle d'éveil pour les tout-petits, salles de cours et d'ateliers, salle de répétition et studio d'enregistrement, espace dédié à la Phonothèque de Corse pour la consultation des archives sonores, ainsi qu'une grande salle modulable pour ateliers, master class et événements. L'ensemble associe tradition musicale et outils numériques, et s'adresse à tous les publics.

L'animation du lieu sera assurée au quotidien par l'association Le Fruit, spécialisée dans la création et l'innovation musicale, à travers ateliers, résidences d'artistes et projets participatifs. La Phonothèque de Corse interviendra ponctuellement en partenariat avec la Ville d'Ajaccio, afin de valoriser le patrimoine musical insulaire grâce à ses archives, des ateliers d'écoute et un accompagnement spécialisé.

Le CERMN a pour vocation d'élargir l'accès à la musique, de stimuler la curiosité artistique et de favoriser les rencontres entre artistes, publics et patrimoines, en conjuguant héritage insulaire et pratiques contemporaines ouvertes sur le monde.

Illustration 3D du projet.



DOSSIER DE PRESSE



CONTACT PRESSE VILLE D'AJACCIO

Sébastien PISANI - Directeur de la Communication
Téléphone : 06 21 35 97 08
email : s.pisani@ville-ajaccio.fr

Stéphanie FABY - Attachée de presse
Téléphone : 06 69 15 75 17
email : s.faby@ville-ajaccio.fr

